

Question 01: Protection des espaces verts du 14^e

Madame la Maire, chers collègues,

À l'heure où les sommets, colloques et plans internationaux se succèdent sur les thèmes de préservation de la biodiversité et la résilience climatique, il est naturel de faire le point dans le 14^e arrondissement sur la préservation de nos espaces verts et de nos espaces de biodiversités. À cet égard, plusieurs chantiers récents ont suscité beaucoup d'émoi.

Le projet de construction de l'îlot Reille, dont les travaux ont été reportés en 2022, empiète sur l'espace vert protégé actuel. Même si le promoteur a augmenté la part prévue d'espaces verts, des interrogations demeurent sur l'impact sur la biodiversité et l'environnement.

Au 23 rue Rémy Dumoncel, des arbres ont été coupés pour préparer un chantier de 6 logements en duplex. Le PLU actuel oblige à la restitution de cette superficie d'espace vert englouti, quitte à le déplacer, et à laisser une voie d'accès au pavillon déjà existant. Comment cela sera-t-il possible dans la disposition contrainte du site?

Sur le site de Saint-Vincent de Paul, une trentaine d'arbres ont été coupés début octobre; des riverains affirment ne pas avoir été consultés ni informés. Pouvez-vous nous expliquer la raison de ces abattages et leur intégration dans le projet architectural?

Ajoutons que le square Gaston Baty suscite à nouveau l'intérêt de promoteurs immobiliers.

Dans un contexte aussi dense, aussi contraint que le nôtre, alors que l'on voit tant d'arbres disparaître et tant d'autres menacés, quelles mesures notre arrondissement, précurseur dans de nombreux domaines, pourrait-il mettre en oeuvre pour protéger dès aujourd'hui les espaces verts situés sur des parcelles constructibles, sans attendre la mise en œuvre en 2024 du nouveau PLU dit « Bioclimatique » ?